



Nombre de conseillers :

en exercice : 11
 présents : 8
 votants : 10
 (dont 2 procurations)

Date de la convocation :
 07/12/2020

L'an deux mil vingt et le onze décembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Achat, sous la présidence de Monsieur Patrick PELISSIER, Maire

Présents : Mmes Françoise PELISSIER, Nathalie THOMAS
 MM Christian BAFOIL, Cédric BOYER, Gilles CONCHAUDON, Christian LASSAIGNE,
 Raymond SIBILLE, Patrick PELISSIER

Absent : Nicolas BUFFAY (excusé – a donné procuration à Patrick PELISSIER)
 Thierry CHARBONNIER (excusé)
 Angélique LAROQUE (excusée – a donné procuration à Patrick PELISSIER)

Secrétaire de séance : Françoise PELISSIER

◆ Le Maire propose d'adopter le compte-rendu de la séance du 06/11/2020. Aucune observation.
 Accord du conseil municipal pour approuver le compte-rendu de séance.

(8 présents - 10 votants : 10 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)



OPÉRATION COCON 63-2 : ISOLATION DES COMBLES DE LA MAIRIE

Synthèse financière Cocon 63² définitive

COLLECTIVITÉ		Achat	
Synthèse financière par bâtiment	Dépenses	Mairie	Total général
		Coût travaux (ETTC)	1 633,20 €
	Budget MOe (ETTC)	114,87 €	114,87 €
	Total Dépenses (ETTC)	1 748,07 €	1 748,07 €
Recettes	Subvention TEPCV	816,80 €	816,80 €
	Subvention FEDER MOe	76,58 €	76,58 €
	Subvention FEDER isolant biosourcé	264,39 €	264,39 €
	Aide CEE	270,86 €	270,86 €
	Total Recette	1 428,43 €	1 428,43 €

Acompte		Acompte versé en décembre 2018	
Dépenses			302,00 €

Solde		Solde à régler (ETTC)	
Dépenses			17,64 €

Le solde à régler correspond à la formule : Total Dépenses (ETTC) - Total Recette - Acompte versé en décembre 2018.
 Si le solde à régler est positif, la collectivité doit cette somme au Département, s'il est négatif alors le Département procédera à un remboursement de cette somme à la collectivité.



Coordonnateur de l'opération	Soutien technique	Maître d'œuvre		Soutien financier	
 04 73 42 02 23	 04 73 42 30 96	 04 37 72 22 20	 04 71 00 57 36	 ANCIEN DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME	 UNION EUROPÉENNE

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET 2020

Le Maire explique au conseil qu'il est nécessaire de faire les écritures suivantes pour payer le solde de l'opération COCON 63-2 Isolation des combles (Prog 176) :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D 020 : Dépenses imprévues Invest	17,64 €			
TOTAL D 020 : Dépenses imprévues Invest	17,64 €			
D 238-176 : OPERATION COCON2-ISOLATION CO		17,64 €		
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours		17,64 €		
Total	17,64 €	17,64 €		
Total Général		0,00 €		0,00 €

(10 votants : 10 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)

Le maire va lui faire réponse en lui indiquant que pour l'instant, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, il n'est pas possible d'organiser un vote des électeurs de la section de Aurazat et La Brugière.
La procédure de consultation des électeurs sera lancée dès que les conditions sanitaires le permettront.



OBJET : MOTION POUR QUE VIVE LA LIGNE DE L'AUBRAC

À destination des :

Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance,
Ministère de la Transition écologique,
et Ministère des Transports,

La Commune d'APCHAT demande au gouvernement d'inscrire le maintien du train TET Aubrac (Clermont-Ferrand – Neussargues – Béziers), la rénovation complète de la ligne et le rétablissement du train de nuit Paris – Clermont-Ferrand – Massiac – Neussargues – Saint-Flour – Millau, en offrant les moyens pour :

- **Rénover la ligne de l'Aubrac de façon complète et durable**, conformément à volonté de développement du ferroviaire dans le plan *France Relance*. Seuls des travaux complets permettront de garantir son existence pour les prochaines décennies et, à plus court terme, d'éviter une suppression des trains de voyageurs dès la fin de l'année 2021.
- **Rénover la caténaire** qui permet des trains 100% écologiques en les alimentant en électricité, et qui évite le recours aux énergies fossiles. Cette installation doit être modernisée et complétée sur la dernière section (entre Clermont-Ferrand et Neussargues). Le viaduc de Garabit nécessite également d'être repeint (entretien plus que nécessaire).
- **Maintenir le train Intercités « Aubrac » en tant que TET, de la compétence de l'État**. Il doit bénéficier du même niveau de service que toutes les autres lignes Intercités de France, dont des rames enfin adaptées « bi-modes » pour éviter les désagréments aux voyageurs liés au changement de rame à Neussargues.
- **Cadencer le trafic TER** pour répondre aux besoins de la population (trajets vers le lieu d'études, de travail, pour les loisirs, pour les vacances...). **Dans le ferroviaire, c'est l'offre qui crée la demande !**
- **Rétablir la ligne de train de nuit** Paris – Saint-Flour – Marvejols – Millau pour rejoindre la capitale de manière rapide, écologique et économique depuis le sud du Massif Central.
- **Autoriser et développer le Fret sur toute la ligne** afin qu'un plus grand nombre d'entreprises puissent en bénéficier pour leur approvisionnement et leurs exportations, comme c'est le cas pour l'usine de Saint-Chély-d'Apcher.
- **Maintenir la présence humaine dans les gares et à bord des trains**, pour garantir la vente des billets, le service après-vente, l'information des voyageurs, la prise en charge des personnes à mobilité réduite, la sécurité et la qualité de service attendue (salle d'attente chauffée, toilettes, déneigement des quais, propreté de la gare et des quais).

Mettre en service une plateforme de vente indépendante, ayant l'obligation de vendre tous les trains de manière équitable. Actuellement nos TER et Intercités sont peu visibles à la vente au profit des TGV.

(10 votants : 10 POUR – 0 CONTRE – 0 ABSTENTION)



QUESTIONS DIVERSES

- ➡ Distribution des colis de Noël : cette année, en raison de la Covid 19, ils seront déposés aux portes des bénéficiaires afin de respecter les gestes barrières.
- ➡ Pas de galette en janvier 2021 en raison de la Covid 19
- ➡ Eclairage Public : Le SIEG informe qu'il y aurait encore 7 points lumineux à changer par des lampes led. A voir pour 2021
- ➡ Christian Lassaigne fait un compte-rendu oral de la commission des travaux d'API
- ➡ Françoise Péliissier doit démarcher les banques pour un emprunt bancaire pour les travaux de réhabilitation de l'ancienne école d'Apchat
- ➡ Garage municipal : Faire des devis pour fermer un coin en panneaux sandwichs

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant à prendre la parole, Monsieur le Maire a clôturé la séance à 23h15.

Le Maire,
Patrick PELISSIER

Le Secrétaire de Séance,
Françoise PELISSIER

Les Conseillers,

Christian BAFOIL	Cédric BOYER	
	Gilles CONCHAUDON	
Christian LASSAIGNE	Raymond SIBILLE	Nathalie THOMAS